Liste des actions

A Tours-Fondettes agrocampus, la formation « Service Aux Personnes Paysage » ouvre de nouvelles perspectives.

CFPPA de Tours-Fondettes agrocampus, Centre-Val de Loire

La Plaine

37230 Fondettes

Tél : 0247420247
Site web : https://www.tours-fondettes-agrocampus.fr/
Responsable : Jean -Michel BREGEON ,
Rédacteur de la fiche : Amélie Cibert, Chargée d'ingénierie , amelie.cibert@educagri.fr
Chef de projet : Gilles Pornin

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION

Une demande portée par les professionnels

L'origine de la demande est un appel d'offres du **FAFSEA** suite à une demande de l'**UNEP**, union Nationale des Entreprises du Paysage, en janvier 2017.
Cette action s'intègre dans le prolongement d'une étude d'opportunité et de faisabilité conduite à la demande des partenaires sociaux du paysage en 2015 et confiée par le FAFSEA au cabinet OPUS 3. Elle concerne la réalisation de petits travaux de jardinage, activité inscrite sur la liste relevant des services à la personne (SAP) issue de la loi Borloo du 30 décembre 2005.

La création d'une certification « Compétences

relationnelles pour les services à la personne dans le secteur du paysage ».

Les petits travaux de jardinage sont réalisés exclusivement chez les particuliers, majoritairement des personnes âgées ou dépendantes. La prestation, qui est exclusivement celle de l'entretien du jardin, nécessite d'allier aux compétences techniques d'entretien des compétences relationnelles transversales.

Pour accompagner au mieux la **professionnalisation** des professionnels du paysage, il apparaît aujourd'hui nécessaire de **sécuriser l'aspect relationnel** inhérent à l'exercice de ce type de prestations (réalisées au domicile des particuliers auprès d'un public très varié et aux attentes parfois contradictoires). En effet, l'aspect relationnel est encore trop souvent minimisé par rapport à l'aspect technique du métier.



Suite à ces constats, les partenaires sociaux du paysage ont décidé de développer et de **certifier ces compétences relationnelles**, complémentaires aux compétences techniques du métier. Au sein de la CPNE en Agriculture à laquelle appartient le secteur du paysage, les partenaires sociaux ont décidé de :

- Créer une certification « compétences relationnelles SAP/Paysage » dont la certification est portée par la section professionnelle paysage
- Inscrire cette certification à l'inventaire du RNCP (catégorie C) pour reconnaître ces compétences spécifiques et en promouvoir l'accès. Validation effective le 03/02/2017

Une ingénierie collective à travers un réseau national

Une réponse collective

Pour répondre à cet appel d'offres à dimension nationale, les CFPPA ont mobilisé leur réseau national, **Préférence FORMATIONS**. Comme à son habitude, le réseau a consulté les EPL par un appel à participation. Les 32 établissements intéressés ont ensuite collectivement élaboré une réponse.

Les 32 CFPPA prêts à mettre en œuvre cette formation :

CFPPA Angers	CFPPA Dordogne	CFPPA Pyrénées
CFPPA Aubenas	CFPPA Aube	CFPPA Quetigny
CFPPA Chartres	CFPPA Limoges	CFPPA Rouffach
CFPPA des Flandres	CFPPA Hérault	CFPPA Saintes
CFPPA Pays d'Aude	CFPPA Lyon Ecully	CFPPA Savoie
CFPPA Ardennes	CFPPA Clermont Ferrand	CFPPA Toulouse
CFPPA du Gers	CFPPA Niort	CFPPA Tours-Fondettes
CFPPA Pas de Calais	CFPPA Metz	CFPPA Tulle
CFPPA Fontaines/Charolles	CFPPA Montreuil	CFPPA Valdoie
CFPPA Baie de Somme	CFPPA Nantes	CFPPA Vesoul
CFPPA Creuse		

Une coordination nationale

Comme dans toute action collective menée dans Préférence FOMATIONS, un centre est porteur, coordonnateur du projet. Dans ce cas c'est le **CPSA de Rennes – Combourg** qui s'est porté volontaire.

Dans un premier temps un **regroupement** des centres s'est déroulé les 20 et 21 septembre 2017 à Tours-Fondettes agrocampus. Le premier jour fut consacré au montage financier et à la communication. La deuxième journée était plus

spécialement dédiée à la création des contenus des différents modules, avec les formateurs spécialistes de chaque domaine.



Une communication multi-sites
Ces formations sont affichées sur les sites des acteurs engagés.

- Un travail de communication important a été réalisé par le **CPSA de Combourg**, création d'un flyer et d'une page sur le site du CPSA
- Sur le site de l'**UNEP**, une page internet dédiée
- Une info par le **FAFSEA**
- Une présentation sur le site **Préférence FORMATIONS**
- Une présentation sur les sites des **CFPPA participants.**

Un lien avec les professionnels du paysage et du FAFSEA
Evidemment chaque CFPPA est en relation avec son **délégué régional UNEP** pour proposer cette formation au plus grand nombre. Cette action se fait également avec les délégations régionales du **FAFSEA**.

Des résultats prometteurs
En 2018, cinq formations ont été réalisées, pour un total de 32 stagiaires.
Le CFPPA de Tours-Fondettes agrocampus, historiquement très actif dans le secteur du paysage et très impliqué dans cette action, est le premier centre à faire valider la certification, avec 9 stagiaires en 2018 et 13 en 2019.

Une ingénierie pédagogique spécifique

Des contenus mutualisés

Le public provient en premier lieu **des entreprises du paysage** membres de l'UNEP. Parmi les autres publics, on retrouve quelques demandeurs d'emploi, des salariés d'entreprises d'insertion ou de service à la personne.

Pour traiter les **7 compétences du référentiel SAP Paysage**, les contenus pédagogiques ont été réfléchis et produits dans une logique de réseau, coordonnée par le CPSA de Combourg. Ils sont complets et mutualisés sur un espace partagé en ligne.

Au CFPPA de Tours-Fondettes agrocampus, **4 formateurs se partagent :**

- La communication
- La sécurité et le diagnostic technique de site
- La législation, la règlementation
- L'étude de cas sur sites

Une forte sollicitation de l'expérience

La formation s'appuie en priorité sur la **restitution partagée des expériences des participants,** avec une explicitation par le groupe et un complément d'apports théoriques. Des études de cas sont proposées à la réflexion commune, d'autres **situations professionnelles** sont imaginées par le groupe d'apprenants.



Ensuite chaque participant extrait de son expérience une situation professionnelle vécue qu'il devra présenter. Cette **présentation** est écrite, à l'aide de fiches fournies dans le livret stagiaire, et fait également l'objet d'un entretien oral.

Une évaluation et une certification

En fin de formation se déroule une évaluation. Le jury est constitué d'un professionnel de l'UNEP et d'un formateur (qui ne doit pas être intervenant dans la formation).

La validation est constituée :

- D’un QCM sur la législation
- D’un dossier professionnel écrit avec une étude de cas issue de l’expérience
- Une présentation orale (cas tiré au sort)

La certification est possible si les stagiaires justifient d’un diplôme dans le paysage et/ou d’un an d’expérience en tant qu’ouvrier paysagiste. En 2018, sur le territoire national, on constate 31 certifications validées pour 32 stagiaires formés.

Les bénéfices de ce type de dispositif

Ce type de formation met en évidence **les enjeux actuels de la formation professionnelle,** qui doit se placer au service des métiers et des professionnels, dans un cadre financier et en développent des logiques de réseaux et de mutualisation.

Ce dispositif est un levier au niveau national :

- Il permet un rapprochement, s’il en était besoin dans certaines régions, des 

CFPPA et de l’UNEP.
- Il engage un positionnement nouveau des CFPPA, sur des compétences de communication et de relation client, auprès du FAFSEA.
- Avec leur réseau national Préférence FORMATIONS et leurs

réseaux régionaux, les CFPPA font la preuve de leur réactivité et de leur capacité à répondre à une demande nationale.

- Ce dispositif active une réflexion pédagogique mutualisée, des actions communes de commercialisation, de communication…
- Il dynamise les recrutements, puisque l'on constate une ouverture rapide des sessions de formation avec un nombre suffisant de candidats.

Au niveau local, au **CFPPA de Tours-Fondettes agrocampus,** cette formation nouvelle apporte également des perspectives de développement :

- Cette formation est bien sûr le support de relations renforcées avec l'UNEP et le FAFSEA, mais aussi avec toutes les entreprises locales du paysage.
- Cette action peut concerner des demandeurs d'emploi, c'est une action supplémentaire proposée sur le territoire.
- La compétence visée et les caractéristiques du public ont poussé à développer une pédagogie de l'expérience, qui se révèle efficace et prometteuse.
- Cette formation interroge le mix entre des compétences techniques et les compétences relationnelles, de savoir-être, à mettre en œuvre en situation professionnelle.
- Pour la première fois, dans le secteur du paysage, le CFPPA propose une formation spécifique sur les savoir-être. Cette formation ouvre un espace de diversification de l'offre de formation du centre.
- Globalement ce dispositif est riche d'enseignement et le centre de formation de Tours-Fondettes agrocampus pense apprendre de cette expérience pour enrichir ses formations existantes et proposer de nouvelles réponses.

Retrouvez en vidéos **les témoignages de deux stagiaires**, d'**Amélie Cibert**, chargée d'ingénierie et de **Gilles Pornin**, formateur – coordonnateur.

VIDEOS

Date :28 mars 2019
Mots-clés : Conduite de projet, Ingénierie de formation, Partenariats

Voie de formation : Formation continue
Niveau de formation : Tous
Initiative du dispositif : Nationale

Etat de l'action : En cours
Nature de l'action : Innovation

Action du Dispositif National d'Appui : Préférence FORMATIONS

COMMENTAIRES

Aucune entrée trouvée

Ajouter un commentaire

Vos commentaires Vos commentaires
Nom Nom
Si vous êtes un humain, ne remplissez pas ce champ.
Soumettre le commentaire

